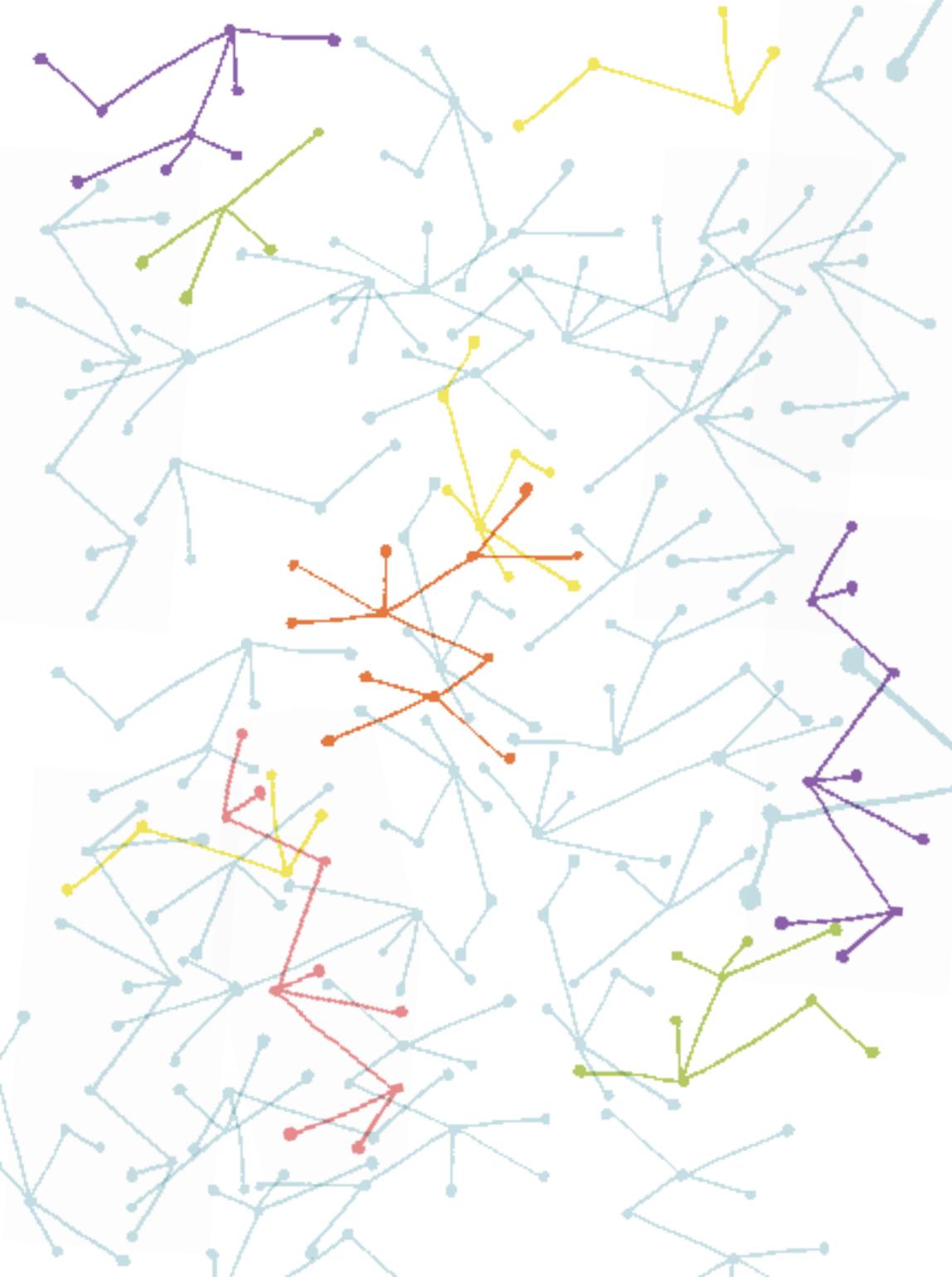




Féminisme

NOM COMMUN, CAUSE COMMUNE





Féminisme

NOM COMMUN, CAUSE COMMUNE

FÉMINISME [*feminism*] n. m. – Ensemble d'idées et de mouvements orientés vers un but commun : atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie pour une société plus juste, plus heureuse et plus prospère.



« Nous sommes
tous des féministes! »

CE CRI DU CŒUR DE L'ÉCRIVAIN NIGÉRIANE
CHIMAMANDA NGOZI ADICHIE A FAIT LE TOUR DU
MONDE ET IL NOUS INSPIRE À NOTRE TOUR.





« Et j'aimerais aujourd'hui que nous nous mettions à rêver à un monde différent et à le préparer. Un monde plus équitable. Un monde où les hommes et les femmes seront plus heureux et plus honnêtes envers eux-mêmes. Et voici comment commencer : nous devons élever nos filles autrement. Nous devons élever nos fils autrement. »

Pour discuter du changement à faire, chacune et chacun d'entre nous doit s'interroger sur les inégalités entre les femmes et les hommes qui subsistent dans nos vies de tous les jours. Il faut comprendre pourquoi les stéréotypes nous emprisonnent, comment s'en libérer ensemble pour construire un monde meilleur.

Ce document se veut un outil pour susciter la discussion entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les parents et les enfants.

Bonne lecture !

Je suis fière
d'être féministe. Il
faudrait qu'on soit
plus à le dire.

Tu as raison.
C'est juste que...
le mot fait
peur.

Peur de quoi?
On veut seulement
l'égalité entre les
femmes et les
hommes...

... pour un
avenir meilleur
pour tout le
monde.

Tu vois, moi, je
suis un gars et je
suis féministe.
Alors... c'est quoi
le problème?



L'égalité de droits, oui! L'égalité de fait... pas encore

AU QUÉBEC, DEPUIS L'ADOPTION DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE EN 1975, LA DISCRIMINATION SELON LE SEXE EST INTERDITE. MAIS DANS LES FAITS, DES INÉGALITÉS DEMEURENT.

Les femmes subissent encore de la discrimination systémique ou du sexisme ordinaire.

La **DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE** est inscrite dans les pratiques ou les méthodes utilisées dans un milieu donné sans qu'il n'y ait intention ou conscience de discriminer.

Le **SEXISME ORDINAIRE** est la banalisation d'attitudes, de comportements ou de réflexions sexistes. Des gestes qui peuvent sembler anodins, mais qui traduisent une discrimination réelle en infériorisant les femmes. Des exemples ?

- Un vendeur de voitures qui s'adresse à l'homme du couple. Spontanément, vanter la beauté d'une petite fille et les habiletés d'un petit garçon. Les « ma petite madame » ou les théories sur la sensibilité ou la douceur féminine. Autant de manifestations à l'allure inoffensive qui n'en sont pas moins lourdes à la longue...

Comme cette ruelle...
Tu te sentirais à l'aise,
toi, de te promener
toute seule, ici,
la nuit?

Pas vraiment,
non.

Ben moi, je suis
tannée de ça. On
devrait pouvoir se
sentir en sécurité
partout. Ici, dans
un party...

C'est vrai. Et qu'on vienne
pas nous dire que les femmes
l'ont cherché, hein? Personne ne
veut se faire harceler ou violer!



Les agressions sexuelles, une triste réalité

IL N'Y A PAS D'ÉGALITÉ QUAND ON PARLE D'AGRESSION ET DE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL. CES ACTES TOUCHENT LES FEMMES DANS L'IMMENSE MAJORITÉ DES CAS.

AGRESSION SEXUELLE : Geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée.

- En 2014 au Québec, les services de police ont enregistré 5 340 infractions sexuelles.
- Seulement 10% des agressions sexuelles feraient l'objet d'une plainte officielle.
- Les femmes représentent 87% des victimes.
- Les victimes connaissent l'agresseur dans la plupart des cas (86%).

HARCÈLEMENT SEXUEL : Contacts physiques non désirés ou commentaires d'ordre sexuel répétés et inappropriés.

HARCÈLEMENT DE RUE : Commentaires ou comportements de nature sexuelle non désirés, faits par des inconnus dans l'espace public.



Tu sais, la violence conjugale, on en parle peu. Pourtant, combien de nos sœurs et de nos nos amies l'ont vécue?...

c'est tellement difficile de briser le cycle de la violence. Beaucoup ne portent jamais plainte.



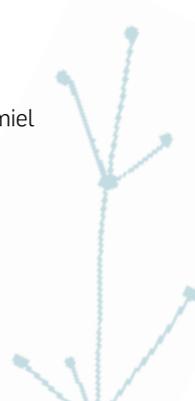
La violence conjugale, c'est un crime!

AU QUÉBEC, LES MENTALITÉS ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ PAR RAPPORT À LA VIOLENCE CONJUGALE. DEPUIS 1986, ELLE EST RECONNUE COMME UN CRIME ET NON PLUS COMME UNE AFFAIRE PRIVÉE. MALGRÉ TOUT, ELLE EST ENCORE VÉCUE PAR BEAUCOUP DE FEMMES.

LA VIOLENCE CONJUGALE comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles et le contrôle économique.

- Au Québec, en 2014, 18 746 personnes ont porté plainte pour violence conjugale.
- Les femmes sont majoritaires (79 %) parmi les victimes.
- Les auteurs présumés de violence conjugale sont des hommes un peu plus de 8 fois sur 10.

La violence conjugale se manifeste en quatre phases, appelées « cycle de la violence » :

- 1 Le climat de tension
 - 2 L'agression ou la crise
 - 3 La justification
 - 4 La réconciliation ou la lune de miel
- 



Tu trouves ça normal, toi, qu'on sorte des mêmes écoles, avec les mêmes diplômes, et de ne pas pouvoir espérer avoir le même salaire ?

Attention, chaud devant !

Non... je sais, c'est frustrant.

Et c'est pas parce que les femmes sont moins performantes.



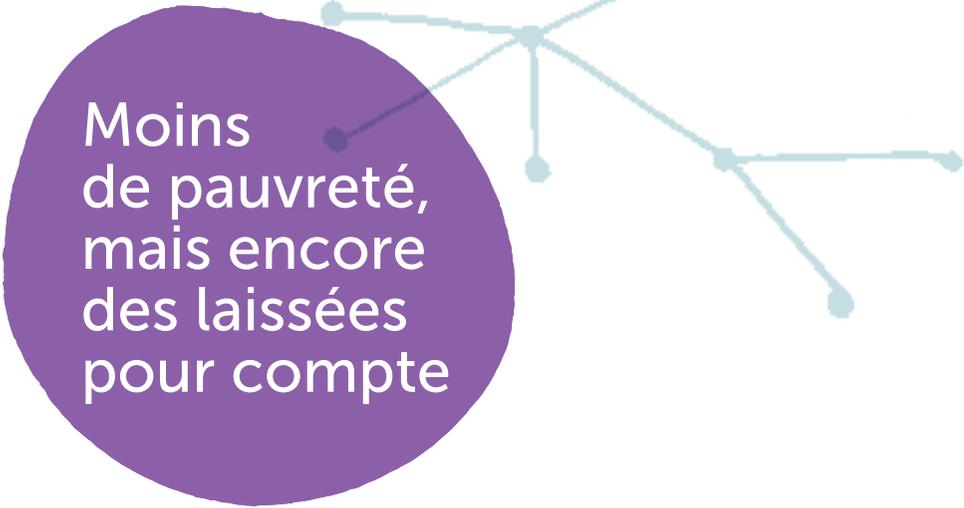
Plus scolarisées, encore moins payées

AU QUÉBEC, LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES À ÊTRE TITULAIRES D'UN DIPLÔME. POURTANT, LEURS SALAIRES RESTENT À LA TRAÎNE.

- En 2014-2015, les filles constituent 58 % des effectifs étudiants du collégial et des universités québécoises.
- Bien que les salaires des femmes s'améliorent, leurs gains n'atteignent pas ceux des hommes. En 2015, le salaire hebdomadaire moyen des femmes travaillant à temps plein correspond à 86 % de celui des hommes.
- Plusieurs femmes font des choix de carrière influencés par une vision traditionnelle des rôles sexuels. On trouve 85 % de femmes dans les 10 principales catégories professionnelles de la main-d'œuvre féminine (dans les secteurs de la vente, des services, des soins aux personnes, du travail de bureau).
- À l'opposé, 75 % d'hommes travaillent dans les 10 principales catégories professionnelles masculines. Cela entraîne des différences salariales puisque les professions dites « féminines » offrent généralement de moins bons salaires.
- La Loi sur l'équité salariale corrige, à l'intérieur d'une même entreprise de 10 employés et plus, les écarts salariaux discriminatoires. L'équité salariale est atteinte lorsque les emplois féminins reçoivent une rémunération égale aux emplois masculins de valeur équivalente.

C'est fou ! Tout
coûte tellement plus
cher de nos jours : la
bouffe, le linge,
l'appart...

C'est vrai.
Des fois, je me
demande comment
je ferais pour
arriver si j'étais
monoparentale...



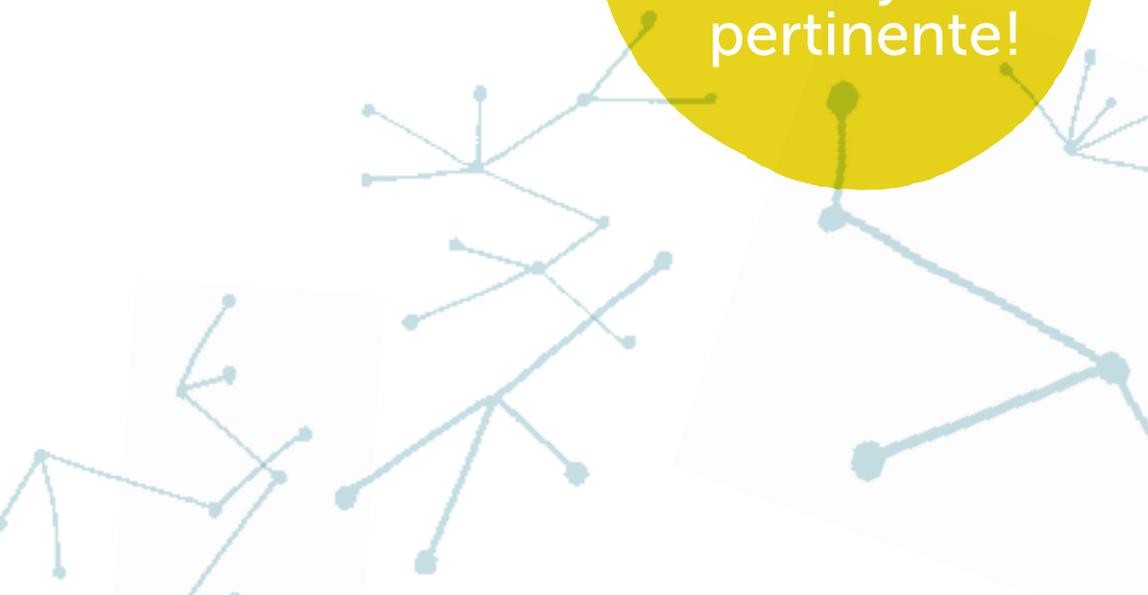
Moins de pauvreté, mais encore des laissées pour compte

MALGRÉ LEUR ACCÈS MASSIF AU MARCHÉ DU TRAVAIL, LES FEMMES SONT ENCORE PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES À VIVRE LA PAUVRETÉ.

- La pauvreté touche particulièrement les mères chefs de famille monoparentale, les immigrantes, les autochtones et les femmes âgées.
- En 2015, 57 % des travailleurs rémunérés au salaire minimum sont des femmes.
- Les femmes âgées de 65 ans ou plus sont particulièrement pauvres : 62 % d'entre elles vivent sous le taux de faible revenu, comparativement à 37 % des hommes du même âge.
- La grande majorité des familles monoparentales sont dirigées par une femme (76 %).
- Le taux de faible revenu de ces familles est de 17 %, comparativement à 12 % dans le cas de celles que dirige un homme.
- Les femmes immigrantes vivent souvent une situation économique difficile en raison notamment de leur taux d'emploi bien inférieur à celui des immigrants (49 % comparativement à 62 %).



La Journée
internationale
des femmes,
toujours
pertinente!





LE 8 MARS EST L'OCCASION DE SOULIGNER LES PAS DE GÉANTS FAITS PAR LES FEMMES AU QUÉBEC, MAIS AUSSI DE SE RAPPELER LA PERTINENCE DU FÉMINISME.

Plusieurs événements sont à l'origine de la Journée internationale des femmes. Les principaux : le Woman's Day en Amérique (1909) et la Journée des femmes en Europe (1910), deux manifestations pour l'obtention du droit de vote des femmes.

Au Québec, l'intérêt pour cette journée est avivé par le mouvement de libération des femmes. Le 8 mars 1971, le Front de libération des femmes lance officiellement une campagne nationale pour l'avortement libre et gratuit.

Un peu plus tard, en 1977, l'Organisation des Nations Unies officialise cette journée qui depuis est devenue une occasion de reconnaître les droits des femmes dans de nombreux pays.

Quand j'vais
être grande, je
vais être première
ministre.

Hahaha !
Ben oui ! Me
semble...

Quoi ? Tu m'crois pas ?
On s'en reparlera
dans quelques
années...

Je vois pas
pourquoi ça pourrait
pas. On a bien élu
une femme comme
première ministre
y'a pas si
longtemps.



Les lieux de pouvoir, des territoires à ouvrir

LE QUÉBEC EST L'UNE DES SOCIÉTÉS LES PLUS AVANCÉES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES. POURTANT, LES FEMMES SONT ENCORE SOUS-REPRÉSENTÉES DANS LES LIEUX DE POUVOIR.

- En février 2016, l'Assemblée nationale est composée de 35 femmes sur 125 membres, ce qui représente 28 % des parlementaires.
- Si le Québec était un pays, son pourcentage de femmes élues le situerait au 44^e rang mondial en septembre 2015.
- À la même date, dans les villes, les conseils municipaux comptent 32 % de femmes, mais seulement 17 % des mairies sont dirigées par des femmes.
- En 2013, au Québec, dans les conseils d'administration des grandes entreprises, les femmes occupent 20 % des sièges.



Ben... me
semble que les
gars en font
maintenant autant
que les filles, non?

ça s'améliore, oui
c'est sûr... Mais c'est
la femme dans la plupart
des cas qui en fait plus:
la planif, les enfants,
la bouffe, alouette!
c'est fou!

Tu proposes
quoi? que les
gars prennent
plus d'initiatives?
Houlà!!!...



Les tâches familiales, moins partagées qu'on pense



AUJOURD'HUI, LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET FAMILIAL EST UN PEU MIEUX PARTAGÉ QUE DANS LES GÉNÉRATIONS PRÉCÉDENTES. CEPENDANT, LES FEMMES EN FONT ENCORE PLUS.

- Elles consacrent en moyenne 5,4 heures par jour au travail domestique et au soin aux enfants, soit 1,2 heure de plus que les hommes, une différence de 29%.
- L'inégal partage du travail domestique est encore plus marqué lorsque l'on tient compte de la « charge mentale » (anticiper, planifier, déléguer).
- Les hommes sont nombreux à prendre un congé de paternité (80%), mais bien peu se prévalent du congé parental, partageable entre les parents. Les deux tiers des pères ne le prennent pas du tout.
- Seulement 5% des pères prennent un congé de paternité où ils sont seuls avec l'enfant.

Ah...encore un film rempli de clichés. J'en peux plus! Tellement rétrograde.

Des princesses pour les filles, des superhéros pour les gars...

On réinvente pas la roue, hein?

Non, difficile de changer les mentalités quand on bombarde nos enfants avec ces images.

La construction d'une fille ou d'un garçon

UNE SOCIALISATION DIFFÉRENCIÉE DES FILLES ET DES GARÇONS CONTRIBUE À REPRODUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES.

La socialisation est la façon dont la société forme et transforme les individus.

- Avant même la naissance de l'enfant, les parents se comportent différemment s'ils attendent un garçon ou une fille. La chambre, les jouets, les vêtements, les projets et les attentes varient en fonction du sexe de l'enfant à venir.
- La famille, l'école, les jouets, les livres, les médias ou les vêtements véhiculent des stéréotypes de genre.
- Ces stéréotypes peuvent avoir une influence sur les choix scolaires et professionnels des filles ou des garçons.
- Les représentations médiatiques, quant à elles, valorisent des modèles corporels stéréotypés qui entretiennent des conceptions sexistes de ce que devrait être une femme ou un homme.



Bon, y'a encore beaucoup à faire, mais... On peut être fières du chemin parcouru.

Oui! On a fait des pas de géantes! Et il faut continuer.

En effet... L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est toute notre société qui va en bénéficier!



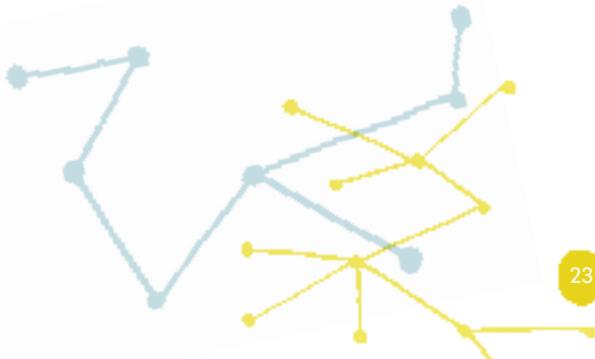
Le féminisme? Loin d'être dépassé

LE FÉMINISME N'EST NI UN DISCOURS QUI VISE À DÉPEINDRE LES FEMMES EN VICTIMES NI UN COMBAT CONTRE LES HOMMES. SON OBJECTIF EST PLUTÔT L'ATTEINTE DE L'ÉGALITÉ DE FAIT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

Même si certains discours affirment que cette égalité est déjà là et remettent en question la validité du féminisme, les inégalités sont bien réelles. Dans bien des domaines, beaucoup de chemin reste à faire.

L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est à toute la société que ça profite.

LE FÉMINISME, C'EST NOTRE CAUSE COMMUNE!



PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTÉS

Conseil du statut de la femme (2016). *Portrait des Québécoises en 8 temps – Édition 2016*, 42 p., <https://goo.gl/fVN4Qs>

Conseil du statut de la femme (2016). *Portrait statistique Égalité femmes hommes – Ensemble du Québec*, 122 p., <https://goo.gl/StQ9yq>

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
La Loi sur l'équité salariale, <http://goo.gl/rC9oMk>

Conseil du statut de la femme (2015). *Avis – Les femmes en politique : en route vers la parité*, 140 p., <https://goo.gl/wHNffj>

Conseil du statut de la femme (2015). *Avis – Pour un partage équitable du congé parental*, 104 p., <https://goo.gl/Q9PcVK>

Conseil du statut de la femme (2015). *L'origine « véritable » du 8 mars – Journée internationale des femmes*, <https://goo.gl/9lXYBL>

Conseil du statut de la femme (2014). *Les femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises – Parce que la mixité, c'est bon pour les affaires !*, 16 p., <https://goo.gl/3z4Sda>

Conseil du statut de la femme (2013). *Mémoire – L'assurance autonomie : un projet équitable pour les femmes ?*, 48 p., <https://goo.gl/BK3nGt>

Ministère de la Sécurité publique (2016). *Infractions sexuelles au Québec – Faits saillants 2014*, 44 p., <http://goo.gl/Z4mZ3h>

Ministère de la Sécurité publique (2016). *Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec – Faits saillants 2014*, 38 p., <http://goo.gl/N0dhnw>

Secrétariat à la Condition féminine (2015). *Cahier de consultation – Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 34 p., <http://goo.gl/50kw1C>

IDÉATION ET TEXTES

Julie Champagne
Christian Dubois
Sébastien Boulanger

COORDINATION DE L'ÉDITION

Sébastien Boulanger

ILLUSTRATIONS ET CONCEPT VISUEL

Anne Villeneuve

GRAPHISME

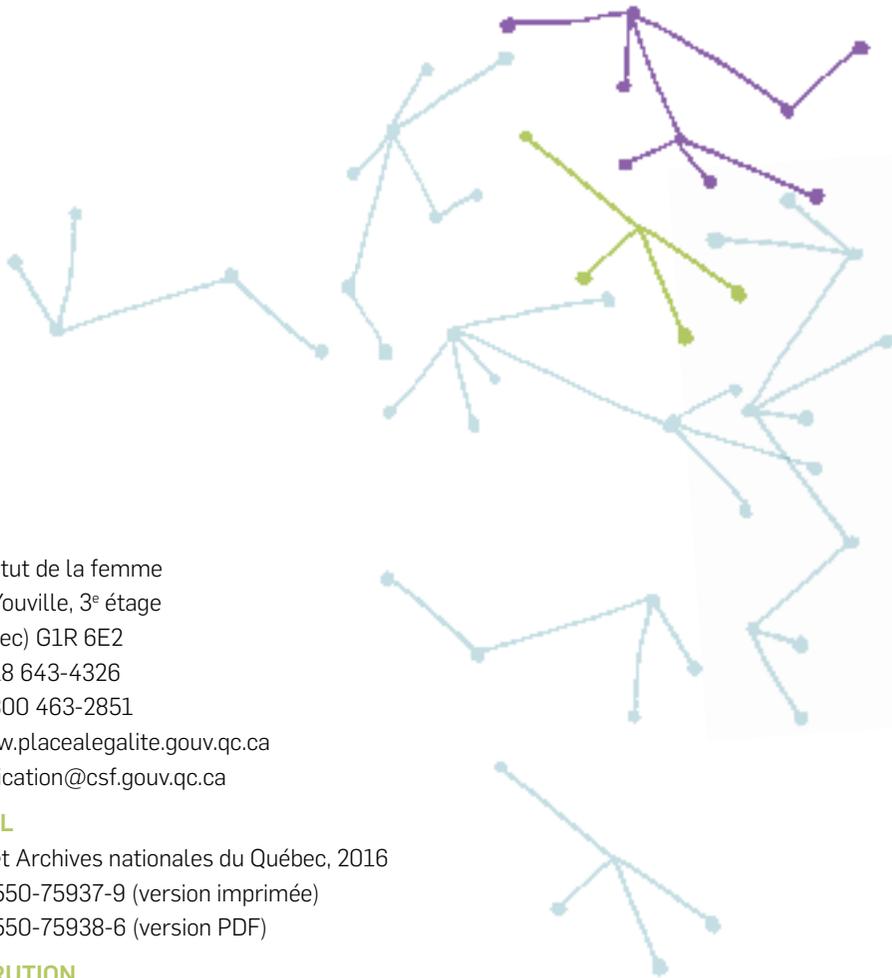
Mance Lanctôt, figcommunication.com

RÉVISION LINGUISTIQUE

Bla bla rédaction

REMERCIEMENTS

Hélène Charron
Guylaine Grenier
Marie Lachance



ÉDITEUR

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone: 418 643-4326
Sans frais: 1 800 463-2851
Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
ISBN: 978-2-550-75937-9 (version imprimée)
978-2-550-75938-6 (version PDF)

DATE DE PARUTION

Décembre 2016

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec





Conseil du statut
de la femme

Québec

